

Aïn El-Hammam

Deux autres pistes goudronnées

Faisant partie des projets d'aménagement des pistes menant aux villages de la commune d'Aïn El-Hammam, la route d'Aïn Sidi Saïd vient de subir, bien que partiellement, un revêtement en BB (béton bitumineux). Depuis quelques jours en effet, cette voie en état de dégradation avancée est redevenue convenable, à la grande satisfaction des usagers qui l'empruntent quotidiennement. Les habitants de ce petit village limitrophe de la ville de Michelet, ne cessaient de se plaindre des nids de poule apparus sur la chaussée, et des dénivellations dues aux mouvements fréquents du sol de cette zone. Il a fallu, à plusieurs reprises, dépêcher sur les lieux des engins de travaux publics pour aplanir le sol affaissé qui entraînait le déplacement des véhicules des villageois. Cet accès permet également de joindre les habitations jouxtant l'ancienne cité coloniale, et les deux bureaux respectifs d'Algérie Poste et de l'ACTEL de la ville. Cependant, il faut noter que ce bitumage, réalisé sur une dis-

tance de neuf cents mètres linéaires seulement, par les services de la subdivision des travaux Publics, dans le cadre du fonds commun des collectivités locales (FCCL) n'est pas encore achevé. Il revient, selon nos sources, à l'APC de procéder au bitumage de la seconde partie d'une longueur de plus de mille mètres linéaires. Ce qui ne pourrait être effectué, d'après notre interlocuteur, qu'une fois que le réseau d'assainissement prévu sur cet axe, serait terminé. En attendant, les habitants ne peuvent qu'être satisfaits de voir le tronçon le plus «délicat», objet d'affaissement du sol, redevenu praticable. Par ailleurs, l'accès tant décrié, menant vers l'ex CEG, vient lui aussi d'être pris en charge par l'APC. «Notre calvaire prend finalement fin», nous dit un habitant de la cité des fonctionnaires, soulagé de ne plus avoir à mettre à mal sa voiture en circulant sur ce chemin. Il fallait en effet, rouler matin et soir, dans des crevasses où le châssis de la voiture touchait le sol par endroit. En

hiver, il fallait traverser des marres d'eau boueuse. En été, c'est l'enfer. «On ne peut ouvrir les fenêtres devant ces nuages de poussière soulevés par les voitures qui se rendent à la cité ou à la crèche communale», se plaignent les locataires du bâtiment, situé en contrebas. Notons que notre attention a été attirée par l'accès menant au CEM d'Ouaghzen et aux habitations voisines, qui se dégrade de plus en plus. Réalisé en béton armé, il y a quatre ou cinq ans, il a résisté aux intempéries quelques temps avant que le ciment ne commence à s'effriter. De nombreuses plaques, laissant à nu de la ferraille, sont apparues ces derniers temps. Le treillis soudé soulevé représente un danger pour les véhicules, et surtout pour les élèves qui risquent de se prendre les pieds dans ces carrés, avec les conséquences que l'on peut imaginer. La rentrée scolaire est loin. Ce qui donne le temps aux responsables concernés de remédier à la situation avant le retour des enfants.

A.O.T.

NOUVELLE VILLE DE BOUINAN :

Livraison de 16.000 logements AADL à partir de septembre

Le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Youcef Cherfa a annoncé jeudi à Blida la livraison, à partir de septembre prochain, de 16.000 logements de type location-vente de l'Agence algérienne d'amélioration et du développement du logement (AADL) au niveau de la nouvelle ville de Bouinan, soulignant que cette opération se déroulera en trois étapes jusqu'en juin 2018.



La livraison des logements AADL dans la nouvelle ville de Bouinan est prévue à partir de septembre prochain, avec la distribution d'une première tranche de 7.000 unités, puis en décembre 2017 une deuxième de près de 3.000 unités et une troisième de 6.000 unités en juin 2018, a indiqué M. Cherfa, dans une déclaration à l'APS, à l'issue d'une réunion technique consacrée au projet de réalisation de la nouvelle ville de Bouinan en présence du ministre des travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane et du ministre des ressources des eaux, Hocine Nectib.

La réunion organisée sur l'un des sites de la nouvelle ville de Bouinan, en présence des autorités locales et de cadres des ministères concernés par le projet, ainsi que des représentants du ministère de l'énergie et du groupe Sonelgaz, a permis de définir tous les obstacles qui freinent la progression des travaux de réalisation et les voies à même de les lever pour la finalisation des équipements accompagnant les logements outre l'élaboration d'une vision prospective en matière de distribution des logements et des équipements annexes.

La distribution prévue des 7.000 unités représentant la première tranche «est certaine», tandis que la livraison des 3.000 unités de la deuxième tranche reste tributaire de la réalisation des VRD prévue au cours de l'année, a précisé le ministre.

Sur instruction du Premier Ministre, Abdelmadjid Tebboune, la nouvelle ville de Bouinan sera la deuxième plus grande ville devant connaître la livraison des projets et des logements en 2017, après celle de Sidi Abdellah, a affirmé M. Cherfa, AJOUTANT que la présence de trois ministres du Gouvernement à cette réunion a pour objectif d'apporter

les dernières retouches en matière de raccordement aux réseaux d'AEP, d'assainissement et électrique.

Les décisions prises lors de cette réunion, en collaboration avec les secteurs des Ressources en eau, des Transports et de l'Energie «nous laissent plus optimistes» quant à la réception des projets dans les délais pour leur distribution aux bénéficiaires, a indiqué M. Cherfa. Soulignant la priorité qu'accorde le Gouvernement aux programmes de logements toutes formules confondues, le ministre a rappelé l'objectif d'un million de logements fixé dans le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et la distribution de ces projets durant les années 2017, 2018 et 2019.

Concernant les équipements à réaliser parallèlement aux logements de la nouvelle ville de Bouinan qui seront distribués aux souscripteurs des wilayas de Blida et Alger, M. Cherfa a assuré que les principaux réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que les réseaux routier, d'électricité et de gaz et les infrastructures d'enseignement, de santé, et de sécurité seront finalisés avant le début de la distribution de logements.

Pour sa part, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a affirmé que le gouvernement insiste sur le critère «qualité» dans les projets routiers devant relier la nouvelle ville de Bouinan aux villes avoisinantes, a rassurant les souscripteurs que le trajet entre Alger et Bouinan peut être effectué en 15 mn grâce à la double voie de Bouinan et au projet reliant la deuxième rocade d'Alger à la même ville.

La coordination entre les ministères permettra de réceptionner les projets dans les délais fixés pour obtenir une nouvelle ville qui

répond aux normes des villes urbaines, a-t-il ajouté. Concernant le secteur des ressources en eau, M. Nectib a indiqué que les travaux de la première phase du raccordement de la nouvelle ville au réseau d'eau potable ont été parachevés permettant une alimentation à hauteur de 7.000 m3/jour en attendant la réception de la deuxième tranche en octobre prochain qui permettra d'approvisionner 15.000 logements en eau potable d'ici la fin de l'année.

S'agissant du problème des réseaux d'assainissement, le ministre a indiqué que les eaux usées seront transférées vers la station d'épuration de Boufarik, soulignant que ce projet est à même de raccorder les 15.000 unités d'ici la fin de l'année en cours, ce qui permettra de livrer les logements dans les délais.

Contrairement à la réalisation des logements qui avance à un rythme appréciable, les projets de réalisation de la nouvelle ville de Bouinan enregistrent actuellement des entraves, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales.

A cet effet, les ministres ont donné des instructions fermes aux responsables en charge du projet en vue de trouver des solutions à ces entraves et parachever les projets dans les délais.

Pour rappel, le nombre de logements prévus dans la nouvelle ville de Bouinan - d'une capacité de 200.000 habitants- s'élève à 36.200 unités, dont 26.000 en cours de réalisation parallèlement à la réalisation de plusieurs établissements éducatifs (écoles primaires, CEM et lycées), d'un hôpital, de polycliniques, de postes de police, d'un théâtre, d'une salle de cinéma, outre des Administrations publiques et des espaces verts.

■ Oued El Harrach : le projet sera réceptionné en 2018

Le projet d'assainissement et d'aménagement d'oued El Harrach sera totalement réceptionné au deuxième trimestre 2018, a annoncé le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Alger, Kamel Boukercha. «Le taux d'avancement du projet [...] s'étendant sur une longueur de 18,2 Km dans la wilaya d'Alger a atteint actuellement 76%», a-t-il précisé. De son côté, le chef de projet Djamel Taïb, a rappelé que le souci majeur dans l'aménagement de ce oued était de «prémunir la population des risques des inondations» soulignant que cet objectif a été «pratiquement atteint». M. Taïb a assuré que l'oued sera doté d'une partie navigable pour les petites embarcations sans moteurs s'étendant sur une longueur de 6 km à partir de l'embouchure des salettes.

Générées par les stations-service, chaque année 39.000 tonnes d'eaux huileuses rejetées dans les réseaux d'assainissement

Les stations-service de la wilaya d'Oran génèrent annuellement, quelque 39.000 tonnes d'eaux huileuses rejetées directement, dans les réseaux d'assainissement ou en milieu récepteur, relève-t-on dans une étude commandée par la direction locale de l'Environnement. L'étude du Plan de gestion des déchets spéciaux (DS) et déchets spéciaux dangereux (DSD), réalisée par le Cabinet d'études environnementales et risques industriels (CEERI), indique que l'ensemble des affluents aqueux, provenant des eaux de lavage des planchers, des équipements et des véhicules sont rejetés directement, dans le réseau d'assainissement ou en milieu récepteur. Ces rejets représentent un grave danger sur les zones humides de la région, a-t-on souligné, dans la synthèse de cette étude, ajoutant que les afflux huileux sont classés comme déchets spéciaux dangereux, par décret exécutif 06-104 du 8 février 2006. La quantité de ces rejets représente 40% de l'ensemble des déchets spéciaux dangereux de la wilaya d'Oran, estimé à 10.000 tonnes par an, souligne-t-on encore. La direction

locale de l'Energie avait lancé, au début de l'année 2017, une campagne de contrôle des stations de service de la wilaya. Celle-ci conforte la thèse du rejet directement, dans les réseaux d'assainissement. «Cette campagne nous a permis de constater que le minimum pour récupérer les huiles et séparer les huiles usagées de l'eau du lavage, ne se fait pas, dans la grande majorité des stations», a déploré le directeur local de l'Energie, Omar Sbaa, dans une déclaration, à l'APS. Il a ajouté que son administration a mis en demeure les gérants de ces stations, tout en leur accordant un délai jusqu'au mois de septembre prochain pour mettre à niveau leurs installations.

La direction de l'Energie n'est toutefois, chargée que du contrôle des stations qui assurent la distribution du carburant et pour lesquelles le lavage-graissage est une activité secondaire. Les stations qui ne font que le lavage dépendent de la commission de wilaya, chargée des établissements classés, relevant de la direction de l'Environnement, a encore rappelé le même responsable, soulignant que son admi-

nistration a saisi la direction locale de l'Environnement pour tracer un programme de contrôle des stations n'assurant que le lavage et relevant de sa compétence. Questionnée sur la question, la directrice locale de l'Environnement, installée depuis deux mois, seulement, est restée vague, promettant de se pencher sur la question dans un proche avenir. Le Plan de gestion des DS et DSD préconise de faire subir un traitement physique en utilisant des déshuileurs ou des séparateurs eau-hydrocarbures, pour réduire le volume des eaux huileuses, censées être récupérées par des filiales spécialisées dans le traitement de ce genre de déchets. La collecte des huiles usagées constitue, d'un autre côté, un gros problème, puisque le seul opérateur, assurant cette collecte, l'entreprise publique Naftal, ne récupère que les huiles usagées des stations conventionnées, avec elle, en tant que fournisseur d'huile de graissage, précise M. Sbaa, ajoutant que Naftal n'est pas censée récupérer les huiles usagées achetées auprès d'autres opérateurs.

EN PRÉSENCE DE MM. NECIB ET ZAÂLANE

M. CHERFA ANNONCE 16.000 LOGEMENTS AADL DANS LA NOUVELLE VILLE DE BOUINAN

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa, a annoncé jeudi dernier à Blida la livraison, à partir de septembre prochain, de 16.000 logements de type location-vente de l'Agence algérienne d'amélioration et du développement du logement (AADL) au niveau de la nouvelle ville de Bouinan, soulignant que cette opération se déroulera en trois étapes jusqu'en juin 2018. La livraison des logements AADL dans la nouvelle ville de Bouinan est prévue à partir de septembre prochain, avec la distribution d'une première tranche de 7.000 unités, puis en décembre 2017 une deuxième de près de 3.000 unités et une troisième de 6.000 unités en juin 2018, a indiqué M. Cherfa, dans une déclaration à l'APS, à l'issue d'une réunion technique consacrée au projet de réalisation de la nouvelle ville de Bouinan en présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaafane, et du ministre des Ressources des eaux, Hocine Necib. La réunion organisée sur l'un des sites de la nouvelle ville de Bouinan, en présence des autorités locales et de cadres des ministères concernés par le projet, ainsi que des représentants du ministère de l'Energie et du groupe Sonelgaz, a permis de définir tous les obstacles qui freinent la progression des travaux de réalisation et les voies à même de les lever pour la finalisation des équipements accompagnant les logements outre l'élaboration d'une vision prospective en matière de distribution des logements et des équipements annexes. La distribution prévue des 7.000 unités représentant la



première tranche « est certaine », tandis que la livraison des 3.000 unités de la deuxième tranche reste tributaire de la réalisation des VRD prévue au cours de l'année, a précisé le ministre. Sur instruction du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, la nouvelle ville de Bouinan sera la deuxième plus grande ville devant connaître la livraison des projets et des logements en 2017, après celle de Sidi Abdellah, a affirmé M. Cherfa, ajoutant que la présence de trois ministres du gouvernement à cette réunion a pour objectif d'apporter les dernières retouches en matière de raccordement aux réseaux d'AEP, d'assainissement et électrique. Les décisions prises lors de cette réunion, en collaboration avec les secteurs des Ressources en eau, des Transports et de l'Energie « nous laissent plus optimistes » quant à la réception des projets dans les délais pour leur distribution aux bénéfi-

ciaires, a indiqué M. Cherfa. Soulignant la priorité qu'accorde le gouvernement aux programmes de logements toutes formules confondues, le ministre a rappelé l'objectif d'un million de logements fixé dans le programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika et la distribution de ces projets durant les années 2017, 2018 et 2019. Concernant les équipements à réaliser parallèlement aux logements de la nouvelle ville de Bouinan qui seront distribués aux souscripteurs des wilayas de Blida et Alger, M. Cherfa a assuré que les principaux réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que les réseaux routier, d'électricité et de gaz et les infrastructures d'enseignement, de santé, et de sécurité seront finalisés avant le début de la distribution de logements.

Pour sa part, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaafane, a affirmé que le gouvernement insiste sur le critère « qualité » dans les projets routiers devant relier la nouvelle ville de Bouinan aux villes avoisinantes, rassurant les souscripteurs que le trajet entre Alger et Bouinan peut être effectué en 15 mn grâce à la double voie de Bouinan et au projet reliant la deuxième rocade d'Alger à la même ville. La coordination entre les ministères permettra de réceptionner les projets dans les délais fixés pour obtenir une nouvelle ville qui répond aux normes des villes urbaines, a-t-il ajouté. Concernant le secteur des ressources en eau, M. Necib a indiqué que les travaux de la première

phase du raccordement de la nouvelle ville au réseau d'eau potable ont été parachevés permettant une alimentation à hauteur de 7.000 m³/jour en attendant la réception de la deuxième tranche en octobre prochain qui permettra d'approvisionner 15.000 logements en eau potable d'ici la fin de l'année.

S'agissant du problème des réseaux d'assainissement, le ministre a indiqué que les eaux usées seront transférées vers la station d'épuration de Boufarik, soulignant que ce projet est à même de raccorder les 15.000 unités d'ici la fin de l'année en cours, ce qui permettra de livrer les logements dans les délais. Contrairement à la réalisation des logements qui avance à un rythme appréciable, les projets de réalisation de la nouvelle ville de Bouinan enregistrent actuellement des entraves, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales. A cet effet, les ministres ont donné des instructions fermes aux responsables en charge du projet en vue de trouver des solutions à ces entraves et parachever les projets dans les délais. Pour rappel, le nombre de logements prévus dans la nouvelle ville de Bouinan — d'une capacité de 200.000 habitants — s'élève à 36.200 unités, dont 26.000 en cours de réalisation parallèlement à la réalisation de plusieurs établissements éducatifs (écoles primaires, CEM et lycées), d'un hôpital, de polycliniques, de postes de police, d'un théâtre, d'une salle de cinéma, outre des Administrations publiques et des espaces verts. (APS)



ANBT

L'Agence nationale des barrages et transferts organise, en collaboration avec la Protection civile, une campagne de sensibilisation sur les dangers des baignades dans les barrages.

L'opération débutera le 17 juillet au barrage de Beni Haroun à partir de 9h30.